

## La maladrerie de Champigny \* (La Grande-Paroisse, 77 130)



Ordre de Saint-Jean  
de Jérusalem



Ordre des Templiers

Cette très belle ferme est un lieu chargé d'histoire religieuse et médicale ...

En effet en rentrant de la Seconde Croisade en Terre-Sainte (1149), Louis VII (1120-1180), le père de Philippe-Auguste, concède aux Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem le vaste domaine de Champigny et celui de Savigny-sur-Melun aux Chevaliers du Temple. Ces 2 Ordres militaires, Chevaliers et Hospitaliers récemment créés, suivent respectivement la Règle de Saint-Augustin et de Saint-Bernard (prêcheur de la Seconde Croisade).

Ainsi, au milieu du 11ème siècle, s'élevaient ici un prieuré et une maladrerie attenante qui hébergeait des lépreux en attente de leur sainte mort ... Entourée de murs élevés, cette léproserie pris nom de « Champigny-l'Hôpitaux ».

Puis les moines hospitaliers de l'Ordre de Saint-Jean « héritent » de la Commanderie de Savigny-le-Temple et de ses possessions après l'arrestation, l'exécution parisienne et la dissolution des Templiers (1307). Ils garderont ce domaine jusqu'à la Révolution française ou il retournera au domaine public.

Pour mémoire, les Hospitaliers de Saint-Jean sont devenus l'Ordre des Chevaliers de Malte depuis le 16ème siècle (1530) ...

Comme pour toutes les maladreries, tombée en désuétude cette structure deviendra « la ferme de Champigny » vers le 17è ou 18è siècle.

\* le suffixe « gny » provient de la terminaison latine « acum » qui en langue gallo-romane d'Oïl (au Nord de La Gaule) se transforme en « gny » ...

Ainsi en 986, la possession du romain SABIN, en latin SABINUS, devient Sabiniacum potesta puis Savigny-le-Temple ... Cette allusion à l'épisode des Templiers permet d'identifier ce « Savigny » parmi les 2 douzaines qui existent en France ...